

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

Excusés par procuration :

Jean DARDENNE donne procuration à Pascale ETIENNE en date du 18 décembre 2023

Claire MARCHAND donne procuration à Cyril GRANGER en date du 18 décembre 2023

Gilles MONTI donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 19 décembre 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 19 décembre 2023

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 19 novembre 2023

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Alain BOURION

Objet : Créations de postes

Délibération 2023 – 102

Pour donner suite à l'obtention d'un examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, la collectivité a décidé de faire bénéficier un agent de l'équipe mobile d'un avancement de grade à compter du 1^{er} janvier 2024.

Création de poste	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe À temps complet	01/01/2024
--------------------------	---	------------

Dans le cadre de la nomination d'un agent par l'intermédiaire d'un avancement de grade, il convient de procéder à la création d'un poste d'attaché principal à compter du 1^{er} janvier 2024.

Création de poste	1 attaché principal À temps complet	01/01/2024
--------------------------	--	------------

Dans le cadre de la nomination d'un agent par l'intermédiaire d'un avancement de grade, il convient de procéder à la création d'un poste brigadier-chef principal à compter du 1^{er} janvier 2024.

Création de poste	1 brigadier-chef principal À temps complet	01/01/2024
--------------------------	---	------------

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU les déclarations de vacance d'emplois effectuées auprès du CDG 87 ;
VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 19 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'il s'avère nécessaire de procéder à la création des postes visés ;

OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** la création des postes détaillés comme ci-dessous :

Création de poste	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe À temps complet	01/01/2024
Création de poste	1 attaché principal À temps complet	01/01/2024
Création de poste	1 brigadier-chef principal À temps complet	01/01/2024

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 20 décembre 2023

Le Maire,



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22/12/2023

Publié ou notifié

22/12/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB102 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 20/12/2023

Objet : Créations de postes

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 22/12/2023 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DÉLIBÉRATION 102 - Créations de postes.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20231220-DELIB102-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/12/2023